

Chargé d'intégration en robotique industrielle

RNCP39239 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	201, 201s, 201u
Formacode(s)	24451
Code(s) ROME	H2906, H1208
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2029

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

251 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 251 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100031	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600026	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600695	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200021	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200104	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200120	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200138	Former et organiser l'évaluation
AFPI ACM FORMATION	44531243200146	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 251 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39239-charge-d-integration-en-robotique-industrielle/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Chargé d'intégration en robotique industrielle réalise l'étude, l'intégration et la mise au point de solutions robotisées sur des process de fabrication existants ou en développement, notamment en analysant les caractéristiques techniques dans le but de répondre aux exigences de performances attendues.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent

sur :

- L'étude et la définition d'une solution robotisée
- L'intégration d'une solution robotisée

ACTIVITÉS VISÉES

- L'étude et la définition d'une solution robotisée

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes de l'étude du besoin d'une solution robotisée à la consolidation et au chiffrage des données technico-économique d'un intégrateur ou d'un fournisseur.

- L'intégration d'une solution robotisée

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes d'une solution robotisée : De la mise en œuvre opérationnelle de la solution en passant par les tests et essais et pas la prise en main des utilisateurs pour en assurer son pilotage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Traduire en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication

Cette compétence vise à l'analyse du process de fabrication en s'appuyant sur des méthodes de descriptions par exemple : SADT, GEMMA, ... Les spécifications techniques et fonctionnelles sont structurées, elles tiennent compte des caractéristiques du produit, du flux du produit, des fonctions du process à robotiser.

2. Définir une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication

Cette compétence vise à définir les solutions technologiques pertinentes et compatibles avec les demandes du client (caractéristique du robot, échanges avec les périphériques : modules, communication, capteur vision, fonctions logicielles intégrées au robot, ...).

3. Consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur

Cette compétence vise à consolider et exploiter les données techniques (architectures partie commande et partie opérative, les différents modes de marche, les tâches à robotiser, les plans et schémas, ...) et données économiques (référence : produits/matériels/fournisseur, coûts par rubrique) entre un intégrateur ou un fournisseur de matériels.

4. Mettre en œuvre une solution d'intégration en robotique (implantation, interconnexion, ...)

Cette compétence vise à réaliser une simulation de la cellule robotisée avant son implantation chez le client (absence de collision, validation du temps de cycle, ...).

5. Rendre compte de l'état d'un système robotique

Cette compétence vise à exploiter les éléments consignés du système robotique : validation du programme par fonction et en mode manuel. La marche automatique est réalisée en prenant en compte toutes les mesures de sécurité. Toutes les vérifications (ajustement programme, communication, tests des sécurités, test de l'ergonomie, ...) sont réalisées selon les préconisations constructeurs de manière à rendre l'équipement robotisé fonctionnel.

6. Assurer un appui technique aux utilisateurs d'un système robotisé

Cette compétence vise à communiquer les explications et conseils d'utilisation du système robotisé aux utilisateurs pour qu'ils puissent en assurer le pilotage. Les dérives ou incidents remontés par l'utilisateur sont traités et résolus.

Blocs de compétences

RNCP39239BC01 — Etude et définition d'une solution robotisée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Traduire en spécifications techniques et/ou fonctionnelles un besoin de robotisation d'un process de fabrication.
- Définir une ou des solutions technologiques de robotisation d'un process de fabrication
- Consolider les données technico-économiques d'un intégrateur ou d'un fournisseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel d'évaluation de la certification visée. Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise pour décision finale. Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

Evaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise

par le candidat.

Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39239BC02 — Intégration d'une solution robotisée

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre une solution d'intégration en robotique (implantation, interconnexion, ...)
- Rendre compte de l'état d'un système robotique
- Assurer un appui technique aux utilisateurs d'un système robotisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel d'évaluation de la certification visée. Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise pour décision finale. Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

Évaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Chargé d'intégration en robotique industrielle travaille généralement au sein d'entreprises de la robotique pour le compte de clients finaux ou au sein même des entreprises (service méthode, maintenance, ...).

Il est amené à travailler dans un bureau, principalement sur ordinateur, équipé de logiciels spécifiques afin de traiter les aspects liés à l'étude de la solution robotisée. Lorsque la solution robotisée est définie, il est amené à procéder à des essais d'intégration dans des ateliers de fabrication pour la mise au point ou dans les ateliers de production dans lequel le robot est intégré. Il agit sur l'installation finale afin d'assurer un appui technique aux utilisateurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Intégrateur robotique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 743 €
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 979
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation débute par une phase de positionnement permettant l'évaluation préalable des connaissances et savoir-faire, prenant en compte l'expérience du bénéficiaire et permettant la personnalisation du parcours de formation.

Pour accéder au titre paritaire à finalité professionnelle par la voie de l'apprentissage, le jeune doit être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ou être sorti de la formation initiale sans qualification, après avoir satisfait à l'obligation scolaire au sens de l'article L131-1 du code de l'éducation (16 ans révolus).

La durée du parcours de formation est limitée à 18 mois maximum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 000 €
Selon la branche	7 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
12 000 €	Valeur par défaut · 210 branches
10 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2029
Date de dernière délivrance possible	27/06/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	32	0	100 %	—
2021	35	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34985

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/concevoir-rechercher/charge-dintegration-en-robotique-industrielle>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39239/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 01/2025 à 12/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).